

Une démarche pour une planète plus verte

Mission carbone pour le Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique en Astarac



Une démarche pour une planète plus verte

L'agriculture est en permanence en transition. Après avoir répondu aux besoins des Français en matière d'auto-suffisance alimentaire, en énergie renouvelable (avec des panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments, les méthaniseurs et la production de bio-éthanol), l'agriculture s'apprête à jouer son rôle dans la captation du carbone. C'est un des moyens de lutte contre le changement climatique.

Pour cela, le GIEE : Agro-écologie en Astarac a déposé un nouveau projet axé sur le carbone et mis en place un nouveau bureau. Vingt-six exploitations sont engagées dans ce nouveau programme d'action et ont composé un bureau dont le président est Damien Latapie, jeune éleveur à Masseube en agriculture biologique. Le vice président est Clément Souques de Masseube, le trésorier est Clément Niolet, à Chélan et M Garroussia, ex président à Marciac, devient le trésorier.

L'assemblée générale s'est tenue au Lycée Agricole de Mirande, également engagé dans la démarche avec son élevage de vaches mirandaises. Le GIEE est piloté par M Rattier de la Chambre d'Agriculture du Gers.

Les exploitations engagées veulent être les précurseurs en matière de stockage de carbone sur leur unité de production en adaptant une fois de plus leurs pratiques agricoles.

La problématique est claire : comment profiter et bénéficier des crédits carbone payés, aujourd'hui sur la base du volontariat par les gros émetteurs, et probablement rendus obligatoire demain à tous.

Pour les élevages de l'Astarac, la diminution des animaux improductifs, l'augmentation des surfaces en prairies temporaires, la restauration des haies, les couverts végétaux sont autant de solution pour stocker encore plus de carbone.

Dans un premier temps, toutes les exploitations seront auditées avec la méthode CAP2 ER niveau 2 qui permet d'évaluer l'empreinte carbone pour les élevage de ruminants qui est la seule méthode reconnue pour bénéficier du label Bas Carbone. Ensuite, elles devront s'engager pour cinq ans avec des pratiques agro-écologiques pour stocker davantage de carbone dans les sols et dans la matière organique produite.

Texte et photo David Vaugon